CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Dernière mise à jour et entrée en vigueur : 25/10/2024

Entre l'organisme de formation :

EIRL Elvis Bouchité Enseignent et marque déposées FORMASTATION

Adresse : 78 Avenue des Champs Elysées, Bureau 562, 75008 Paris

Déclaration d'activité n° 11 75 64406 75 (Île-de-France),

Numéro SIRET : 903 482 073 00017

Représenté par : Elvis Bouchité

Mail : info@formastation.fr

Tel : 07 82 31 69 19

Et entre le bénéficiaire

Article 1 : Définitions

1.1 Bénéficiaires : Personnes formées par "Formastation", un organisme spécialisé dans les formations en finance, bourse et trading, dans le but de devenir professionnelles dans les métiers suivants :

- Particuliers capitalisés et avertis
- Trader
- Trader pour firm / Conseiller pour firm
- Gestionnaire de fortunes
- Gestionnaire privé
- Hedger
- Analyste
- Investisseur
- Opérateur de marché
- Forecaster

1.2 Informations Confidentielles : Toutes informations, qu'elles soient orales, écrites, visuelles ou électroniques, relatives à "Formastation", ses formations, méthodes, et contenus pédagogiques.

Article 2 : Portée de la Confidentialité

2.1 Toutes les Informations Confidentielles divulguées aux Bénéficiaires, partenaires, sous-traitants ou prestataires de services ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles prévues dans l'objet de leur relation avec "Formastation".

Article 3 : Exceptions à la Confidentialité

3.1 Aucune exception à cette clause de confidentialité n'est autorisée, à moins d'une levée explicite de cette obligation par le propriétaire de "Formastation". Toute demande d'exception doit être formulée par écrit et préciser les raisons justifiant l'exception. La levée de confidentialité sera effective uniquement après validation écrite par "Formastation".

Article 4 : Sanctions en Cas de Violation

EIRL Elvis Bouchité Enseigne et marques déposée Formastation
78 Avenue des Champs-Elysées, Bureau 562, 75008 Paris. Siret 903 482 073 00017
N° certificat Qualiopi : 22/06/1775-1 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11757071975
auprès de la préfecture Ile de France.

4.1 Toute violation de la présente clause de confidentialité causera un préjudice à "Formastation". Ce préjudice peut inclure, par exemple, une perte financière, une atteinte à la réputation, ou la divulgation non autorisée d'informations sensibles. Dans ce cas, le contrevenant sera tenu de verser à "Formastation" une indemnité dont le montant sera proportionnel au préjudice subi, sans préjudice de tout autre recours légal à sa disposition.

Article 5 : Engagements des Parties

5.1 Les Bénéficiaires des formations dispensées par "Formastation" s'engagent, pour une durée illimitée, conformément à la réglementation applicable (étant entendu que cette clause ne relève pas du droit du travail car elle concerne spécifiquement les engagements de non-concurrence en lien avec les connaissances acquises au sein de "Formastation"). Ils s'engagent également à ne pas devenir concurrents de "Formastation" ni à travailler pour des concurrents directs ou indirects de "Formastation".

5.2 L'objectif des informations et formations fournies par "Formastation" est de préparer les Bénéficiaires à exercer les métiers énumérés à l'article 1.1, et non de les inciter à devenir concurrents de "Formastation" ou à travailler pour des concurrents directs ou indirects.

5.3 Cet engagement est également applicable aux partenaires, sous-traitants ou prestataires de services associés à "Formastation". Il sera en vigueur pendant toute la durée de la relation contractuelle et survivra pendant 5 ans après la fin de celle-ci, conformément à la réglementation applicable. Cette période de 5 ans permet de protéger les intérêts commerciaux de "Formastation" et d'assurer que les informations sensibles ne soient pas utilisées pour nuire à l'entreprise après la fin de la relation.

Article 6 : Propriété Intellectuelle

6.1 Tous les droits, titres et intérêts relatifs aux formations et aux Informations Confidentielles, y compris tous les droits de propriété intellectuelle associés, restent la propriété exclusive de "Formastation". Aucun droit de propriété sur les formations et les informations n'est transféré aux Bénéficiaires, partenaires, sous-traitants ou prestataires de services.

Article 7 : Confidentialité et Non-Distribution

7.1 Les Bénéficiaires, partenaires, sous-traitants et prestataires de services s'engagent à respecter les obligations suivantes, notamment après la fin de la relation contractuelle. Ces engagements sont particulièrement importants pour garantir que les

EIRL Elvis Bouchité Enseigne et marques déposée Formastation
78 Avenue des Champs-Elysées, Bureau 562, 75008 Paris. Siret 903 482 073 00017
N° certificat Qualiopi : 22/06/1775-1 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11757071975
auprès de la préfecture Ile de France.

informations sensibles ne soient pas utilisées à des fins préjudiciables une fois la collaboration terminée :

- Ne pas vendre, donner, distribuer, ou transférer de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, les Informations Confidentielles à un tiers.
- Maintenir strictement la confidentialité des Informations Confidentielles et ne pas en divulguer le contenu.
- Ne pas permettre à un tiers d'utiliser les Informations Confidentielles, intégralement ou partiellement.

7.2 À la fin de la relation contractuelle, les Bénéficiaires, partenaires, sous-traitants ou prestataires de services sont tenus de retourner et de détruire les Informations Confidentielles en leur possession. La conformité à cette exigence devra être vérifiée par une confirmation écrite ou par un audit, selon les modalités définies par "Formastation".

Article 8 : Transferts Internationaux

8.1 Dans le cas de transferts d'Informations Confidentielles en dehors de l'Union Européenne, "Formastation" garantit la mise en place de mécanismes appropriés, conformes à la réglementation en vigueur, pour assurer la protection de ces données.

Article 9 : Accès et Vérification

9.1 Afin de s'assurer du respect de la présente clause de confidentialité, "Formastation" se réserve le droit de vérifier la conformité chez les Bénéficiaires, partenaires, sous-traitants et prestataires de services, par exemple par des audits ou des inspections. Ces audits ou inspections pourront être réalisés de manière périodique, par exemple une fois par an, ou de manière aléatoire en fonction des besoins.

9.2 Ces vérifications seront réalisées par "Formastation" ou par un tiers mandaté à cet effet. Les coûts associés à ces vérifications seront à la charge de la partie auditée. Toutefois, si l'audit révèle que la partie auditée respecte pleinement les termes de cette clause de confidentialité, les coûts seront supportés par "Formastation".

Article 10 : Durée et Survie

10.1 Cette clause de confidentialité est en vigueur pour la durée de la relation contractuelle et survivra indéfiniment après la fin de celle-ci, conformément à la réglementation applicable.

Article 11 : Juridiction et Loi Applicable

EIRL Elvis Bouchité Enseigne et marques déposée Formastation
78 Avenue des Champs-Elysées, Bureau 562, 75008 Paris. Siret 903 482 073 00017
N° certificat Qualiopi : 22/06/1775-1 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11757071975 auprès de la préfecture Ile de France.

11.1 La présente clause est régie par la loi française. Tout litige relatif à son interprétation et/ou à son exécution relève des tribunaux français. La juridiction française a été choisie en raison de la localisation de "Formastation" et du cadre réglementaire spécifique qui régit ses activités.

"Ce document doit être paraphé sur chacune des pages."

Nom et prénom :

Adresse complète :

Mention : « LU ET APPROUVÉ, BON POUR ACCORD ET EXÉCUTION »

Réécrire la mention avec Signature et date :

Tampon et signature de Elvis Bouchité dirigeants de Formastation :

EIRL Elvis Bouchité Enseigne et marques déposée Formastation
78 Avenue des Champs-Elysées, Bureau 562, 75008 Paris. Siret 903 482 073 00017
N° certificat Qualiopi : 22/06/1775-1 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11757071975 auprès de la préfecture Ile de France.